

Extrait du Union Locale Cgt du Mâconnais

<http://cgt-macon.org/spip.php?article5214>

Stop à l'acharnement de la ville de Paris contre Christian et Jean-Jacques !

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 3 octobre 2018

Union Locale Cgt du Mâconnais

[]

Face à l'acharnement disciplinaire dont sont victimes Christian Garnier et Jean-Jacques Picot, deux agents de la mairie de Paris récemment mis à la retraite d'office par la secrétaire générale de la ville, la CGT appelle les salariés et agents publics, les Parisiennes et Parisiens, à apporter leur contribution et leur soutien pour que ces derniers restent dans les effectifs de la ville de Paris.

Discrimination syndicale

[""] La secrétaire générale de la ville de Paris vient de rendre une décision de sanction d'une exceptionnelle gravité dans le cadre d'une action syndicale : nos deux camarades, Christian et Jean-Jacques, viennent d'être mis à la retraite d'office à compter du mois de novembre.

Si cette décision était appliquée, le niveau de pension de nos deux camarades serait très fortement impacté, puisque qu'il s'élèverait à 700 euros par mois pour l'un (avec vingt-six ans de carrière) et 1 000 euros par mois pour l'autre (qui compte trente-six ans de carrière). Par cette décision, l'administration parisienne fait non seulement le choix de la répression anti-CGT, mais aussi celui de jeter deux travailleurs dans la précarité à travers une sanction à vie !

Alors que les deux camarades vont formuler un recours gracieux auprès de la mairie de Paris à€” qui a encore le pouvoir de revenir sur la sanction à€” la CGT appelle les salariés et agents publics, les Parisiennes et Parisiens, toutes les forces de progrès, les élus et personnalités qui luttent contre l'injustice, à apporter leur contribution à la campagne et à interpeller la mairie. Jean-Jacques et Christian doivent rester dans les effectifs de la ville !

Le 25 mai dernier, Christian Garnier et Jean-Jacques Picot, conducteurs de la propreté à la ville de Paris, ont été arrêtés dans le cadre d'une action syndicale visant le siège du parti « La République en marche ».